

## D.U. Réactualisation des connaissances et remise à niveau de la pratique officinale

### Objectifs

---

Permettre à des pharmaciens de reprendre une activité professionnelle après plusieurs années d'interruption ou à des pharmaciens de l'industrie d'intégrer une équipe officinale dans le respect du décret du 26 mai 2014\*.

### Programme prévisionnel

---

- **Dispensation des médicaments du système nerveux central à l'officine**

Pr Luc Zimmer – Dr Olivier Catala

Toxicologie, sevrage alcoolique, tabagique, opiacés - Maladie d'Alzheimer - Douleurs, antalgie, migraine - Insomnie - Antidépresseurs, antipsychotiques - Sclérose en plaque - Imagerie médicale - Epilepsie - Maladie de Parkinson - Le placebo.

Mise à disposition en ligne des supports des 20 heures de cours de psychopharmacologie et neuropharmacologie (programme de 4<sup>ème</sup> année, considéré comme un prérequis à ces cours).

- **Dispensation des produits de santé à l'officine**

Pr Luc Zimmer – Dr Olivier Catala

Génériques - Hypertension - Antibiotiques - Asthme - BPCO - Insuffisance cardiaque - Anti-arythmiques - Angor - Interactions médicamenteuses - THS - Insuffisance rénale - Ophtalmologie - HBPM AVK NACO - Mucoviscidose

- **Suivi pharmaceutique et biologique des patients**

Pr Luc Zimmer – Dr Olivier Catala

Biologie - Cancérologie - Tests diagnostiques - Plan de gestion des risques

- **Conseil pharmaceutique et prise en charge globale du patient**

Pr Luc Zimmer – Dr Olivier Catala – Dr Céline Prunet-Spano

Dermocosmétique et conseils associés - Conseils génito-urinaires et associés - Dispensation électronique et médication officinale - Hypersensibilités et venin - Conseils dans les pathologies digestives - Conseils ORL et allergie

- **Entretiens pharmaceutiques et bilan de médicaments à l'officine**

Dr Valérie Siranyan

Les pharmaciens d'officine reconnus acteurs de santé publique, par la loi du 21 juillet 2009 dite loi HPST ont désormais la mission d'optimiser les thérapeutiques grâce à la mise en place de bilans de médication et d'entretiens pharmaceutiques.

Ces ateliers de pratique officinale vous permettront de vous familiariser avec les techniques d'entretiens pharmaceutiques rapides dans le respect de la législation et de la convention pharmaceutique.

- **Initiation aux logiciels de dispensation et au dossier pharmaceutique**

Dr Mélanie Thuderoz

Les enseignements seront soit intégrés à des cours de 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> année de pharmacie option officine, soit spécifiques à la formation continue. L'ensemble des supports de cours est mis à disposition via un site de téléchargement de l'Université Lyon 1 (Spiral).

---

\* Décret n° 2014-545 du 26 mai 2014 relatif aux procédures de contrôle de l'insuffisance professionnelle et aux règles de suspension temporaire des médecins, des chirurgiens-dentistes, des sages-femmes, des pharmaciens, des infirmiers, des masseurs-kinésithérapeutes et des pédicures-podologues

## Stage en officine

---

L'enseignement est complété par un stage obligatoire en officine qui doit être effectué en France durant l'année universitaire.

Il appartient au stagiaire de trouver une officine d'accueil.

L'inscription à la section D de l'ordre des pharmaciens est obligatoire.

2 types de stage sont proposés :

- Stage « Préparation aux fonctions de pharmacien titulaire » : 6 mois à temps plein (35 heures par semaine). Maître de stage obligatoirement agréé.

- Stage « Actualisation des connaissances pour la pratique officinale » : 300 heures minimum, à temps plein ou à temps partiel.

Il est possible d'effectuer le stage en parallèle des enseignements suivis à la faculté. Dans ce cas, le stage doit être prolongé pour une durée équivalente à la durée des enseignements.

## Public

---

Pharmaciens diplômés

## Validation

---

Epreuve orale ou QCM - Entretien avec le maître de stage et/ou avec le stagiaire

## Modalités pratiques

---

Lieu	Université Claude Bernard Lyon1 - Faculté de pharmacie 8 avenue Rockefeller - 69008 LYON
Durée prévisionnelle	130 heures
Période de formation	De mi-septembre 2014 à avril 2015
Coût	1 361,10 € droits universitaires inclus
Inscriptions	ISPB - Secrétariat des DU et DIU de la faculté de pharmacie Samira TADJOURI – <a href="mailto:samira.tadjouri@univ-lyon1.fr">samira.tadjouri@univ-lyon1.fr</a> Tel : 04 78 77 28 90

## Responsables de la formation

---

Dr Valérie SIRANYAN - [valerie.siranyan@univ-lyon1.fr](mailto:valerie.siranyan@univ-lyon1.fr)

Pr Luc ZIMMER - [luc.zimmer@univ-lyon1.fr](mailto:luc.zimmer@univ-lyon1.fr)

## Renseignements formation continue

---

Service de la formation continue - Antenne santé - Muriel JOSSERAND

Tel : 04 78 77 71 45 - [muriel.josserand@univ-lyon1.fr](mailto:muriel.josserand@univ-lyon1.fr)